



Certificat Assistant Professeur

anciennement Assistant Club

SAISON 2023-2024

Certificat valable pendant 3 ans



Comité Nord
JUDO



Conditions :

Etre minime et être ceinture bleue minimum.

Volume de la formation AC Judo Jujitsu .

- 50 heures en structure d'accueil (Club)
- 30 heures en centre de Formation (Comité)

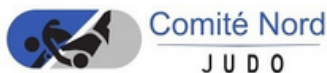
Objectif :

L'Assistant Professeur assiste l'enseignant diplômé d'état pendant les cours ou dans l'encadrement des publics au sein du club dans lequel il est licencié.

Perspectives à venir :

La valorisation de l'expérience acquise, en tant qu'Assistant Professeur, sera prise en compte pour accéder à la qualification supérieure, sous forme d'allègement de formation.

LES DATES SONT À CONSULTER SUR LE SITE DU COMITÉ



Comité Du Nord

26 Rue Denis Papin, 59650 Villeneuve-d'Ascq
Téléphone : 03 20 59 92 39
<https://www.comitenordjudo.fr>



Comité Départementale Judo de la Somme

Maison des Sports
2, rue Lescouvé
80000 AMIENS
<https://judosomme.ffjudo.com>



Comité Départementale Judo du Pas de Calais

3 Rue de la Bastille
62210 AVION
09 75 27 00 47
judocomite62@orange.fr



Comité Départementale Judo de l'Oise

55 Bd Pierre de Coubertin
60180 Nogent s/Oise
Téléphone : 0687980156
judo.oise.picardie@gmail.com
<https://comitejudooise.ffjudo.com>



Comité Départementale Judo de l'Aisne

Rue André Huart
02700 TERGNIER
Téléphone : 06 85 33 40 72
mduchesne.cdja@orange.fr
comiteaisnejudo.ffjudo.com

LE MÉTIER ET LES COMPÉTENCES

L'assistant professeur :

peut assister l'enseignant diplômé d'état pendant les cours ou dans l'encadrement des publics au sein du club dans lequel il est licencié. est sous la dépendance fonctionnelle de l'enseignant et ne peut pas intervenir seul...

Ne peut pas délivrer de grade.

CONTENUS DE FORMATION

méthode Française d'enseignement (blanche à marron),

l'utilisation des procédés d'entraînement.

- la séance de Judo et l'intervention pédagogique adaptée aux différents âges.

HTF Judo (tachi-waza , ne-waza) – nage no Kata (3 1ères séries).

droits et devoirs de l'enseignant, bases réglementaires du fonctionnement du Club, le système Fédéral (organisation, activités...).

hygiène et sécurité dans les dojos, conduite à tenir en cas d'accident .

COMPÉTENCES ATTENDUES

être capable d'inculquer les règles de vie au dojo.

- être capable de démontrer et expliquer les principales habilités techniques fondamentales en tachi waza et en ne waza

- être capable de démontrer les principales HTF de la méthode française jusqu'à la ceinture marron.

être capable d'assister efficacement son professeur lors des séances

être capable de comprendre les situations d'enseignement du professeur

connaître les aspects sécuritaires de base

connaître les caractéristiques spécifiques des différents publics

LE CONTENU DE LA FORMATION

VOLUME DE FORMATION

80 HEURES MINIMUM

50 heures en structure d'accueil (club)

30 heures en centre de formation

(comité) Coût de la formation : 200 euros

FAIRE LES CHÈQUES À L'ORDRE DU COMITÉ DANS LEQUEL VOUS VOUS INSCRIVEZ EN L'AJOUTANT À VOTRE DOSSIER COMPLET

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Date limite d'inscription : sur site du comité

Date de formation : à partir de Janvier (voir site du comité)

PRÉ REQUIS

- être au moins minime 1ère année
- posséder le grade de ceinture bleue
- être présenté par le professeur et le président de club
- être licencié et posséder un passeport sportif en cours de validité

EXAMEN FINAL

- examen final : date sur le site du comité
- test technique / kata / procédés d'entraînement entretien sur le rapport de stage

ORGANISATION DES SEQUENCES DE FORMATION

Les 30 heures de formation en centre sont à répartir parmi les 4 thèmes ci- dessous :

THÈME 1 - PÉDAGOGIE :

- études des différentes caractéristiques spécifiques des publics de club, et incidence pédagogique sur le tatami.

THÈME 2 - LA TECHNIQUE :

- études des différentes familles de techniques composants le répertoire en tachi waza et ne waza, ainsi que les principes d'efficacité liés à leur réalisation technique.

THÈME 3 - KATA :

- Étude du nage no kata (3 premières séries).

THÈME 4 - LA FILIÈRE DE FORMATION :

- Étude des différents cursus de formation liés à l'activité Judo-Jujitsu, de son encadrement à son enseignement, et des diplômes proposés au sein du territoire.

Ces thématiques seront abordés sous forme de stage, mélangeant les phases théoriques et les phases de mise en pratique.

À l'issue de la formation, le stagiaire devra posséder les compétences de base lui permettant de réaliser ses heures pédagogiques au contact de son professeur de manière efficace .

Les inscriptions

Les dossiers de candidatures sont disponibles sur le site des comités et celui de La Ligue des Hauts de France de Judo

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dossier d'inscription est à compléter et à envoyer par boîte postale au comité pour votre formation

Chaque comité enverra un listing du nombre d'inscrits pour cette formation à Marc- Antoine LE CAP, Directeur de la Formation auprès de la Ligue Hauts de France.

E-mail : marc-antoine.lecap@ffjudo.com

Pour toutes questions, merci de contacter le comité choisi pour votre formation.

